

nouveaux couvents hors de Montréal, de les situer à proximité d'une église, pour y bénéficier de la présence de Notre Seigneur en attendant qu'il leur soit donné de posséder en propre une chapelle. Je me reprocherais de ne pas signaler ici le rôle joué par la Sœur Bourgeoys dans les origines de la belle œuvre des tabernacles. Mlle Leber en fut la véritable fondatrice, mais elle eut le bonheur de recevoir la douce assurance de la part de la Vénérable que la Congrégation de Notre-Dame prendrait toujours sous son patronage cette œuvre destinée à pourvoir les églises d'ornements et de linges sacrés. Et depuis les filles de Marguerite Bourgeoys ont magnifiquement tenu cette promesse généreuse.

Un institut qui plongeait si profondément ses racines dans la dévotion à l'Eucharistie ne pouvait manquer de puiser auprès de Celui qui est la force même, les éléments de ferveur et de stabilité qui sont le signe infaillible des œuvres divines. Bientôt le dernier vœu de Marguerite Bourgeoys sur la terre fut exaucé par l'approbation, le 24 juin 1698, des constitutions de la nouvelle communauté. Et voici en quelles circonstances touchantes les premières religieuses de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal prononcèrent leurs vœux. Ce fut le lendemain, au cours d'une messe dite à leur intention par Mgr de Saint-Vallier. L'évêque tenant en main le T. S. Sacrement se tourna vers les récipiendaires, et c'est immédiatement avant leur communion qu'elles jurèrent à Jésus-Hostie d'être fidèles à leurs engagements jusqu'à la mort. La dévotion à l'Eucharistie qui avait animé si visiblement la vie de la Sœur Bourgeoys la détermina alors à choisir comme nom de religion celui de Sœur du Saint Sacrement.

La pensée de l'hostie, après avoir embaumé toute son existence, devait parfumer ses derniers instants, puisque c'est avec une ferveur angélique qu'elle reçut pour la